**À propos de la coopération Sud-Sud et triangulaire**

La coopération Sud-Sud représente un vaste cadre de collaboration entre les pays du Sud dans les domaines politique, économique, social, culturel, environnemental et technique. Il s’agit d’un outil utilisé par les États, les organisations internationales, les universitaires, la société civile et le secteur privé pour partager les connaissances, les compétences, les ressources et les initiatives réussies dans différents domaines.

La coopération Sud-Sud «ne doit pas être perçue comme un substitut à la coopération Nord-Sud, mais plutôt comme un complément». Impliquant au moins deux pays en développement, elle peut être mise en place sur une base bilatérale, régionale, intrarégionale ou interrégionale.

Les récents développements dans le cadre de la coopération Sud-Sud ont pris la forme de volumes accrus d’échanges Sud-Sud, de flux d’investissements directs étrangers, de mouvements vers l’intégration régionale, de transferts de technologies, de partage de solutions et d’expertises ainsi que d’autres types d’échanges.

La coopération Sud-Sud et triangulaire est une collaboration dans laquelle les pays donateurs traditionnels et les organisations multilatérales facilitent les initiatives Sud-Sud par la fourniture de mécanismes de financement, de programmes de formation et de gestion et de systèmes technologiques ainsi que d’autres formes de soutien.

Cette coopération implique trois acteurs: au moins deux pays en développement du Sud et un acteur du Nord. Ce dernier (qui peut être une organisation internationale telle que l’UPU) fournit les ressources financières afin que les pays du Sud puissent bénéficier d’une assistance technique sur un sujet précis. La division «Nord» et «Sud» se réfère aux différences sociales, économiques et politiques entre les pays industrialisés (Nord) et les pays en développement (Sud) et ne dépend pas de la situation géographique.

**Principes directeurs de la coopération Sud-Sud**

Dans son rapport de 2017 sur l’état de la coopération Sud-Sud et triangulaire à l’Assemblée générale des Nations Unies, António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, a chargé le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) de coordonner, en consultation avec les agences de l’ONU, la préparation de la stratégie de coopération Sud-Sud à l’échelle du système des Nations Unies «afin d’assurer un appui plus cohérent et coordonné du système des Nations Unies». «La collaboration entre les pays du monde du Sud nous offre une voie unique pour accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable à l’horizon 2030», a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies le 12 septembre 2019 lors de la Journée internationale pour la coopération Sud-Sud.

La coopération Sud-Sud est une manifestation de solidarité entre les peuples et les pays du Sud qui contribue à leur bien-être national, à leur autonomie nationale et collective et à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les Objectifs de développement durable à l’horizon 2030. L’ordre du jour et les initiatives de la coopération Sud-Sud doivent être établis par les pays du Sud, guidés par les principes de respect de la souveraineté nationale, de la propriété nationale, de l’indépendance, de l’égalité, de la non-conditionnalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du bénéfice mutuel.

**Objectifs de la coopération Sud-Sud et triangulaire**

Les objectifs de base de la coopération Sud-Sud et triangulaire, selon le Plan d’action de Buenos Aires pour la promotion et l’application de la coopération technique entre les pays en développement, approuvé par l’Assemblée générale en 1978 (résolution 33/134), sont les suivants:

* Favoriser l’autonomie des pays en développement en améliorant leur capacité créative à trouver des solutions à leurs problèmes de développement tout en respectant leurs aspirations, valeurs et besoins spécifiques.
* Promouvoir et renforcer l’autonomie collective des pays en développement par le biais du partage d’expériences, mise en commun, partage et utilisation de leurs ressources techniques et autres et développement de leurs capacités complémentaires.
* Renforcer la capacité des pays en développement à identifier et analyser ensemble leurs principales problématiques en matière de développement et formuler les stratégies nécessaires pour résoudre ces dernières.
* Augmenter la quantité et la qualité de la coopération au développement international en opérant un regroupement des capacités pour améliorer l’efficacité des ressources consacrées à ce type de coopération.
* Créer des capacités technologiques et renforcer les capacités technologiques existantes des pays en développement pour améliorer leur efficacité et améliorer la capacité de ces pays à absorber et adapter la technologie et les compétences pour répondre à leurs besoins de développement spécifiques.
* Augmenter et renforcer les communications entre les pays en développement pour parvenir à une meilleure compréhension des problèmes communs et à un accès plus vaste aux connaissances et expériences disponibles ainsi qu’à la création de nouvelles connaissances pour résoudre les problématiques en matière de développement.
* Reconnaître les problématiques et exigences des pays les moins avancés, des pays en développement enclavés, des petits États insulaires en développement et des pays les plus durement affectés par, entre autres, les catastrophes naturelles et d’autres crises, et y répondre.
* Permettre aux pays en développement de bénéficier d’un meilleur niveau de participation aux activités économiques internationales et d’étendre la coopération internationale en matière de développement.

**Engagement de l’UPU envers la coopération Sud-Sud et triangulaire**

La Stratégie postale d’Abidjan (2022–2025) fixe les règles de la coopération au développement entre les Pays-membres de l’UPU sur la base du mécanisme de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Pour contribuer à la réalisation de la Vision postale pour 2030, «l’UPU cherchera à offrir aux acteurs du secteur postal des avis de qualité, des formations et des possibilités de coopération technique pour les aider à naviguer à travers les défis et les opportunités d’un secteur changeant à toute vitesse».

Le Congrès d’Abidjan 2021 a souligné cette méthodologie pour lever des ressources pour les Pays-membres de l’UPU en développement bénéficiaires. L’objectif consiste à soutenir leurs initiatives associées et à les rendre conformes avec leurs priorités nationales en appliquant une approche de développement ascendante.

En tenant compte des enseignements tirés du cycle d’Istanbul et des décisions du Congrès d’Abidjan, la politique de coopération au développement pour le cycle 2022–2025 est structurée autour de huit axes de développement principaux, dont l’un d’eux est l’axe 5 (Renforcer la coopération Sud-Sud et triangulaire comme modèle de soutien aux actions de l’UPU sur le terrain).

La coopération Sud-Sud et triangulaire constitue l’une des méthodes d’intervention dans le cadre de la nouvelle politique et doit permettre de renforcer les activités de l’UPU et de soutenir les efforts de développement nationaux et régionaux. Cette méthode de coopération permettra de renforcer les capacités institutionnelles et techniques et d’améliorer le partage de connaissances et d’expériences entre les pays en développement. L’UPU adoptera un rôle prépondérant et actif pour promouvoir cette approche et réduire les coûts de mise en œuvre des projets de coopération au développement par le biais de formes innovantes de coopération avec les pays du Sud.

**Méthodologie relative à la coopération Sud-Sud et triangulaire**

L’objectif général de l’UPU consiste à réduire les écarts de développement postal entre ses Pays-membres à travers le monde. Par conséquent, l’UPU vise à améliorer l’engagement des pays du Nord pour trouver des solutions à destination des pays du Sud dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire et à faire le lien entre les résultats des projets de développement, les priorités nationales et régionales et les Objectifs de développement durable, pour obtenir le soutien de la communauté internationale et de la société civile en général.

Dans ce cadre, l’UPU a élaboré sa méthodologie pour la coopération Sud-Sud et triangulaire et les objectifs premiers de l’organisation sont les suivants:

* Soutenir les efforts nationaux et régionaux en matière de développement.
* Renforcer les capacités institutionnelles et techniques.
* Améliorer l’échange de connaissances et d’expériences entre les pays en développement.
* Répondre aux défis spécifiques de ces pays en développement.
* Optimiser les retombées de la coopération internationale et renforcer l’efficacité de l’UPU dans la région.

L’utilisation de technologies et de solutions appropriées fonctionne bien, surtout quand les ressources sont très limitées. Les pays du Sud se plaignaient qu’on leur impose ces solutions, car elles engendraient uniquement des problèmes supplémentaires. C’est pour cette raison que le principe du «Rien pour moi sans moi» est devenu la voix du Sud dans le domaine de la coopération au développement. Cela signifie que les solutions trouvées doivent être adaptées aux particularités et priorités nationales de chaque pays. Ces solutions doivent être adaptées à chaque pays, tout en étant conformes avec les Objectifs de développement durable des Nations unies.

Par conséquent, au lieu de développer des projets et des solutions et de les imposer aux Pays-membres de l’UPU du Sud, il est important de communiquer directement avec eux et de s’enquérir de leurs besoins réels. Par exemple, ils pourraient avoir besoin d’une infrastructure postale spécifique ou de véhicules de distribution du courrier. L’aide pourrait aussi prendre la forme concrète d’une consultation sur les politiques postales et la création d’ateliers de formation dans différents domaines postaux, tels que l’informatique, l’exploitation, le commerce électronique, etc.

Un élément important de la coopération Sud-Sud et triangulaire est de former des pays similaires pour garantir leur développement technique. Seules les méthodes ayant fait leurs preuves dans un environnement similaire doivent être employées pour éviter de devoir «réinventer la roue».

La coopération Sud-Sud et triangulaire devient donc un processus d’apprentissage pour les pays du Sud, mais aussi pour les pays du Nord et l’UPU dans la mesure où les différents acteurs identifient et partagent leurs meilleures expériences pratiques dans des domaines précis. Ils apprennent les uns des autres en analysant leurs besoins et en trouvant les solutions de compromis les plus efficaces pour combler les écarts en matière de développement postal.

**Mobilisation des ressources pour la coopération Sud-Sud et triangulaire**

La coopération Sud-Sud et triangulaire est un outil important pour obtenir de nouvelles ressources (financières ou en nature) destinées aux projets de développement postal. Il existe de nombreuses manières de réduire les coûts de mise en œuvre d’un projet en assurant une coopération innovante entre les pays du Sud et du Nord.

En considérant qu’aucune ressource ne doit être gaspillée, l’UPU cherche à mener les projets de manière à la fois classique et innovante en utilisant les fonds déjà disponibles. Par exemple, les ressources des pays en développement ont augmenté et nombre de ces pays souhaitent partager leur matériel postal avec les opérateurs désignés des pays du Sud. Les pays du Nord sélectionnent les solutions et initiatives les plus pertinentes proposées par le Sud, les soutiennent grâce à leurs ressources et mettent en œuvre des projets de développement conjoints dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Toutefois, l’UPU doit uniquement solliciter les pays du Nord en tant que donateurs une fois ces projets clairement formulés et prêts à être lancés.

Pour combler les écarts de développement postal, l’UPU a besoin d’encourager ses Pays-membres à diffuser leurs pratiques exemplaires entre eux et d’assurer une coopération plus efficace entre ses propres équipes qui ont déjà acquis de précieuses connaissances et une expérience dans le cadre des projets de coopération Sud-Sud et triangulaire.